

Enfant(s) et parent(s) en Thérapie Psychomotrice

« Un bébé tout seul, ça n'existe pas », nous rappelle Winnicott.

L'état de dépendance et l'immaturité du bébé et du jeune enfant nous amènent en effet à penser dans nos cadres thérapeutiques tout le registre des interactions psycho-affectives et psychocorporelles dans la relation de l'infans (l'enfant sans langage) avec son environnement.

En tant que cliniciens, nous constatons que la qualité des interactions parent-enfant et les éléments propres à l'enfant se font écho et retentissent sur son développement psychomoteur. Recevoir un enfant en thérapie psychomotrice nous amène alors à penser la place que nous allons donner aux parents quand nous recevons leur enfant en séance, le soin à celui-ci devant s'accompagner d'une attention soutenante et contenant aussi à son propre parent.

Comment dès lors accompagner ces parents pour leur permettre à la fois de soutenir la dynamique de développement de leur enfant, et de se sentir compétents pour prendre soin de lui ?

Parcours concourant au développement des compétences : des psychomotriciens exerçant en institutions ou en libéral, auprès de jeunes enfants.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Compétences visées :

- Être en capacité d'interroger ses pratiques et ses représentations autour de l'accompagnement thérapeutique du jeune enfant.
- Acquérir les éléments théoriques permettant de comprendre les processus actifs dans les relations parent-enfant.
- Permettre aux parents d'être partie prenante de la prise en charge psychomotrice.
- Repérer les interactions, dans la rencontre entre un parent et son enfant et les mettre en lien avec le développement psychomoteur de ce dernier afin de soutenir la qualité des interactions.
- Reconnaître les effets des difficultés propres à l'enfant (handicap, prématurité, souffrance néonatale...) sur les postures parentales
- Dégager les enjeux et les mécanismes en place selon les problématiques de l'enfant et sa famille afin de pouvoir élaborer le cadre thérapeutique juste pour le jeune enfant et ses parents.

CONTENU

- Les fonctions et processus de parentalité et leurs impacts sur le développement psychomoteur du jeune enfant.
- Les enjeux interpsychiques dans le développement global du jeune enfant.
- Les facteurs de risque et éléments de vulnérabilité (prématurité, handicap...).
- Les interactions et leurs perturbations (signes sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour mieux comprendre ce qui se joue entre un parent et son enfant).
- La place, la spécificité et les missions du psychomotricien dans les prises en charge parent -enfant.
- Les caractéristiques et les enjeux des différents cadres de soins possibles.
- L'élaboration d'un projet thérapeutique spécifique en fonction du lieu de soin envisageable et des problématiques dont l'enjeu est le travail sur les interactions parents-enfants : thérapie parent-enfant, consultation conjointe, consultation thérapeutique familiale, groupe thérapeutique enfants-parents, accueil enfants-parents...
- Les enjeux de la transmission avec les partenaires de travail, en intra et inter-institution.

Références théoriques : D.W. Winnicott, D. Stern, B. Cramer, S. Lebovici, T.B. Brazelton, D. Anzieu, S. Robert-Ouvray, M. Gauberti, B. Golse, M. Titran, G. Ausloos...

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle en groupe.
- Validation des attentes des stagiaires.
- Apports théoriques et techniques.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Travail sur la pratique professionnelle à partir d'analyse de cas cliniques.
- Remise de documents sous forme digitale.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué à la fin de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : un questionnaire post-formation sera communiqué aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériel mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.

S'Pass Formation - Organisme dispensateur de formation enregistré sous le n° 53 56 08695 56 auprès du Préfet de la Région Bretagne.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siège social : 23 Avenue Foch – 56400 Auray - Siret : 391 705 092 00057 - ☎ : 07 86 24 38 13 - contact@s-passformation.fr



Public : Psychomotriciens D.E.

Durée : 3 jours en 1 session (21 h)

Dates

Du 3 au 5 juin 2026

Formatrices

Monique BUSQUET,
psychomotricienne D.E.

Anissa CHOUIKHI, psychologue

Lieu : PARIS (75)

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par S'Pass Formation font l'objet d'une convention de formation.

Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :

L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Coût de la formation-action :

1080 euros T.T.C. les 3 jours

Mis à jour le 17/06/2025